

Conseil des droits de l'homme
Examen périodique universel 2018
31e session - octobre-novembre 2018

Mars 2018

**CONTRIBUTION DE REPORTERS SANS FRONTIÈRES
SUR LA SITUATION DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE EN MALAISIE**

Reporters sans frontières (RSF) est une organisation internationale indépendante basée à Paris, disposant d'un statut consultatif auprès de l'Organisation des Nations Unies, de l'UNESCO, du Conseil de l'Europe. Créée il y a plus de 30 ans, l'association, dont le siège est à Paris, appuie son action sur 12 bureaux régionaux et un réseau de correspondants dans 130 pays.

Depuis plusieurs années, la situation de la liberté de la presse ne s'améliore pas en Malaisie, et s'est même détériorée après le revers électoral du Barisan Nasional, la coalition au pouvoir, lors des élections législatives de 2013. Le pays était placé à la 144ème place sur 180 dans le Classement de la liberté de la presse établi par Reporters sans frontières (RSF) en 2017, derrière la plupart de ses voisins d'Asie du Sud-Est.

Dans un paysage médiatique majoritairement soumis à l'autocensure et accaparé par les élites au pouvoir, le gouvernement malaisien vise également contrôler les sites indépendants et les blogueurs. Pour cela, le pouvoir dispose d'armes légales permettant de museler les voix dissidentes et Internet.

La Malaisie a certes fait preuve de volonté de réforme depuis son premier EPU en 2009 et les recommandations la pressant en ce sens, en amendant la Loi sur la presse et les publications de 1984 et en abrogeant Loi relative à la sécurité intérieure de 1960. Cependant, ces efforts ont rapidement été suivis d'un grave recul, avec l'adoption de nouveaux textes encore plus répressifs - suite au revers électoral du parti United Malays National Organisation (UMNO) , et qui avait failli lui coûter sa réélection.

1. Un paysage médiatique sous contrôle du pouvoir

Les médias traditionnels en Malaisie sont largement concentrés entre les mains des élites dirigeantes. Au pouvoir depuis l'indépendance de 1957, la coalition Barisan Nasional dirigée par le parti UMNO s'est appuyée sur les journaux, la télévision et la radio pour diffuser sa

propagande et s'assurer sa réélection. En effet, des études¹ démontrent un biais pro-gouvernement évident dans la couverture politique du pays par les médias traditionnels. Le gouvernement malaisien s'assure également du contrôle des médias traditionnels grâce à la Loi sur la presse et les publications de 1984, qui lui permet l'octroi ou la révocation des licences d'exploitation. Enfin, la presse et l'audiovisuel malaisiens tendent à s'autocensurer, de peur d'être confrontés à des poursuites judiciaires, dans le cadre d'une législation répressive de la liberté d'expression et de la presse.

2. Une législation répressive à l'égard des journalistes et des blogueurs instrumentalisée par le Premier ministre

Pour intimider et museler les médias, le gouvernement malaisien a à sa disposition de nombreux outils légaux qui lui permettent de faire peser la menace de lourdes sanctions sur les voix critiques : la Loi sur les communications et le multimédia de 1998, la Loi sur la presse et les publications de 1984, la Loi sur les secrets officiels de 1972, et la Loi sur la sédition de 1948, amendée en 2015.

La Loi sur la sécurité intérieure de 1960, qui a été abrogée en 2012, a été remplacée par la Loi sur le Conseil national de sécurité, entrée en vigueur en 2016. Outil supplémentaire pour intimider les journalistes, elle confère des pouvoirs étendus aux autorités, dont l'arrestation sans mandat dans des zones délimitées où le gouvernement peut déclarer l'état d'urgence, notamment lors de manifestations. La Loi sur les infractions à la sécurité (2012), prévoit pour sa part jusqu'à 28 jours de garde à vue. Enfin, la Loi sur la prévention du terrorisme, promulguée en 2015, permet une détention arbitraire indéfinie.

Lors de l'Examen périodique universel (EPU) de la Malaisie en 2013, le pays a reçu de nombreuses recommandations (146.48, 146.49, 146.157, 146.158., 146.162, 146.168., 146.169.) le pressant de mettre la Loi sur la sédition, la Loi sur les secrets d'État, ainsi que la Loi sur la presse et les publications, en conformité avec les normes internationales relatives aux droits de l'homme, ainsi que de modifier la Loi sur l'administration de la preuve, afin de renforcer la liberté d'expression. Concernant la Loi sur la presse et les publications, il était notamment demandé à la Malaisie d'y apporter des amendements afin d'assurer un contrôle judiciaire approprié de la délivrance et la révocation des licences, ainsi que la mise en place d'un organe de régulation de la presse indépendant. Or, la Malaisie, bien qu'ayant pris acte de ces nombreuses recommandations, n'en a mis en oeuvre aucune, et la répression contre la liberté de la presse s'est depuis intensifiée.

¹ Ostwald Kay, "Malaysia's electoral process: the methods and costs of perpetuating UMNO rule", in : *Trends in Southeast Asia*, 2017, no°19, ISEAS Yusof Ishak Institute

La Loi sur la sédition, qui devait même être abrogée selon les promesses de Najib Razak, a bien été amendée en 2015, mais pour renforcer sa dimension répressive à l'encontre de la liberté d'informer. Ce crime est désormais passible d'une peine de 3 à 7 ans de prison, et jusqu'à 20 ans de prison pour certaines infractions.

La Loi sur les secrets d'Etat, tout comme celle sur la presse et les publications, n'ont pas été amendées. Le ministère de l'Intérieur est donc la seule autorité habilitée à délivrer et suspendre les licences.

Depuis la perte du vote populaire et de plusieurs sièges au Parlement de la coalition Barisan Nasional lors des élections législatives de 2013, et surtout depuis l'éclatement au grand jour de l'énorme scandale financier 1MDB auquel est mêlé le Premier ministre Najib Razak, le gouvernement renforce sa répression à l'encontre des journalistes et des voix critiques, notamment des caricaturistes :

- Le caricaturiste **Zulkifli Anwar Ulhaque**, plus connu sous le nom de Zunar, est accusé de sédition et risque 43 ans de prison pour la publication de 9 dessins sur Twitter en 2015 dénonçant la corruption au sein du gouvernement malaisien. En décembre 2017, 1.000 livres de Zunar ont été saisis par la police, engendrant une perte financière estimée à 20.000 euros environ. Il a ensuite été de nouveau arrêté pour avoir tenté de mener une collecte de fonds pour compenser ces pertes considérables. Il avait déjà été emprisonné à deux reprises, en 2005 et en 2015, pour ses dessins, qui lui valent aussi une interdiction de quitter le territoire depuis octobre 2016.
- Le dessinateur **Fahmi Reza**, a quant à lui été condamné en février 2018 à un mois de prison et à une amende de 30.000 ringgits sous la loi sur les communications et le multimédia de 1998, pour avoir publié sur son compte Facebook un dessin de Najib Razak grimé en clown.
- Un mandat d'arrêt a été émis en août 2015 par les autorités malaisiennes contre **Clare Rewcastle-Brown**, rédactrice en chef britannique du *Sarawak Report*, journal basé à Londres qui a révélé les allégations de détournements de fonds du 1MDB impliquant le Premier ministre Najib Razak.
- **Susan Loone**, journaliste pour le *Malaysiakini*, a été arrêtée dans la ville de Penang et inculpée pour "sédition" en septembre 2014 pour s'être entretenue avec le leader d'une organisation jugée illégale. Elle a été relâchée sous caution.

- Trois journalistes du *Malaysian Insider*, suivi de son rédacteur en chef **Jahabar Sadiq** et de son directeur **Ho Kat Tat**, ont également été arrêtés en mars 2015 sous le même chef d'accusation, pour avoir publié un article traitant de l'opposition royale au renforcement de l'application de la loi islamique. Ils ont tous été relâchés.

3. Pressions contre les médias indépendants

Najib Razak et son gouvernement ont lancé une guerre contre les médias indépendants, qui jusque là avaient réussi à contourner le contrôle du paysage médiatique par le pouvoir grâce à Internet. Cependant, les autorités parviennent désormais à bloquer l'accès de sites considérés trop critiques, ou pour avoir publié des articles relatifs au scandale 1MDB, comme le *Sarawak Report*, le *Malaysia Chronicle* ou encore le *Malaysian Insider*.

- Le *Malaysian Insider* a été bloqué indéfiniment par les fournisseurs d'accès internet à la demande de la Commission malaisienne des communications et du multimédia après avoir publié un article déclarant que la Commission anti-corruption avait des preuves de la culpabilité de Najib Razak dans le scandale du 1MDB. Ce blocage a conduit à la ruine financière du site d'information, l'un des principaux du pays, et à sa fermeture en 2016.
- Le site *Malaysiakini*, un autre célèbre média indépendant, qui voulait transposer ses articles dans une édition de presse écrite, s'est vu refuser la licence par le gouvernement, de peur que le journal soit diffusé dans les campagnes, bastions électoraux de l'UMNO. Harcelé, poursuivi et menacé par les autorités, y compris par le Premier ministre en personne, depuis plusieurs années, le site *Malaysiakini* a été condamné à une amende de 350.000 RM (75.000 euros) en janvier 2018 par la cour d'appel pour diffamation contre une entreprise minière australienne, alors que le jugement en première instance était en faveur du portail d'information. Les juges de la Cour d'appel étant nommés sur proposition du Premier ministre, de sérieux doutes pèsent sur l'indépendance de l'appareil judiciaire, ce qui entretient des questions quant à son instrumentalisation par le gouvernement pour fragiliser les médias indépendants.

4. Création d'une nouvelle loi sur les "fake news", un nouvel outil pour museler la presse en préparation

Le débat autour des "fake news" a été récupéré et accaparé par le gouvernement malaisien. Alors qu'une législation sur la diffusion de fausses informations existe déjà, au sein de la Loi

sur la presse et les publications et de la Loi sur les communications et le multimédia, une nouvelle loi spécifique est en préparation depuis janvier 2018 pour contrer ce que le gouvernement désigne par le vocable “fake news”. En effet, les autorités ont créé un groupe de travail le 30 janvier 2018, composé notamment de plusieurs ministres, de représentants de la police, du Conseil de sécurité nationale, de la Commission malaisienne des Communications et du Multimédia (MCMC, selon son acronyme anglais) et du bureau du Procureur général, afin de mettre au point de nouvelles lois punissant la diffusion d’information jugées fausses. Malgré les réserves du barreau malaisien, qui estime que la législation actuelle est largement suffisante, le bureau de Najib Razak estime nécessaire cette nouvelle législation contre ce qu’il appelle les “fake news” lesquelles, selon lui, “menaceraient la stabilité politique et l’ordre public”. Elle a été présentée au Parlement le 26 mars 2018.

La Commission malaisienne des Communications et du Multimédia (MCMC) a quant à elle annoncé en février 2018 vouloir renforcer les peines existantes pour la diffusion de fausses informations, en passant de sanctions d’une amende de 50.000 RM et d’un an d’emprisonnement à une amende de 500.000 RM et d’une peine de prison pouvant aller jusqu’à 10 ans. La MCMC a également mis en place en 2017 un portail Internet de “vérification d’informations”, animé par le gouvernement, qui juge et corrige les “fausses informations” diffusés par les médias et sur les réseaux sociaux.

Recommandations de Reporters sans frontières

- Mettre fin aux poursuites pénales contre les journalistes et caricaturistes indépendants et libérer les journalistes détenus arbitrairement
- Signer et ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques
- Lever le blocage des sites d’information indépendants et garantir la liberté de la presse et la liberté d’expression en ligne
- Abroger la loi sur la sédition de 1948 amendée en 2015
- Abandonner le projet de loi sur les fausses nouvelles
- Supprimer les peines de prison pour les délits de presse, en particulier la diffamation, ainsi que les amendes disproportionnées
- Amender la loi sur la presse et les publications de 1948, en particulier les articles 3.3, 6.2, 9A, 13.1 sur la révocation et la suspension des licences d’exploitation, et l’article 13A, qui ne permet pas une décision en deuxième instance
- Créer une entité de régulation des médias indépendant, pour que l’octroi et la révocation de licences ne soient plus sous le seul contrôle du gouvernement

REPORTERS SANS FRONTIERES

POUR LA LIBERTE DE L'INFORMATION

- Amender la loi sur le terrorisme et la loi sur le conseil national de sécurité de 2015 afin de protéger les journalistes de la mise en détention arbitraire et de l'arrestation sans mandat en cas d'état d'urgence
- Abroger la loi sur les secrets d'Etat de 1972, qui punit les lanceurs d'alerte au lieu de les protéger

Reporters sans frontières (RSF)

Contacts:

- Sophie Busson
Responsable du plaidoyer
+33 1 44 83 60 55
sbusson@rsf.org
- Daniel Bastard
Responsable du bureau Asie-Pacifique
+33 1 44 83 84 70
asia@rsf.org